

Fermeture de la base d'EasyJet de Toulouse

Carole Delga : « Un dialogue social de qualité doit s'ouvrir avec la direction du groupe EasyJet »



Fermeture de la base d'EasyJet de Toulouse

EasyJet a annoncé le mardi 10 septembre sa décision de fermer sa base sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Elle va impacter 125 salariés dès le mois de mars 2025 ainsi que l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Carole Delga réagit :

« J'ai appris, hier, la décision d'EasyJet de fermer sa base toulousaine. Ma première pensée est pour les 125 salariés impactés qui doivent faire face à de nombreuses incertitudes. J'appelle la direction d'EasyJet à instaurer un dialogue social de qualité en proposant à chacun une solution pour rebondir dans les meilleures conditions possibles. Je veillerai, en lien avec les organisations syndicales et la direction de l'entreprise, à ce qu'aucun salarié ne soit laissé sur le carreau. »

Avant d'ajouter : « C'est une conséquence directe de la concurrence déloyale qu'imposent certaines compagnies aériennes low-cost peu scrupuleuses et qui souvent contournent les règles sociales et fiscales en vigueur. Avec l'aéroport Toulouse-Blagnac, les collectivités*, les entreprises, nous défendons avec force et ténacité la place aéroportuaire de Toulouse ainsi que la qualité de la desserte nationale et internationale de la capitale régionale pour les voyageurs, indispensable au désenclavement et à l'attractivité de notre territoire. »

*La Région est actionnaire à hauteur de 5% de la société Aéroport Toulouse-Blagnac (SATB)